

0000

L'YONNE RÉPUBLICAINE COMMITE
DES FETES

DES FETES DE DIGES

cdf.diges@laposte.net

Pass sanitaire demandé, dans le respect des gestes



Septembre 2021

EXPOSITION DU 8 AU 17 OCTOBRE 2021 ÉGLISE DE DIGES









UGO GUTTADORO YVON TONNERRE SYLVIE CHAMEROY NAïMA





VERNISSAGE LE 8/10/21 À 18 H

Pass sanitaire demandé, dans le respect des gestes barrières

COMMITE DES FÉTES DE DIGES

cdf.diges@laposte.net





Horaires d'ouverture:

Mairie:

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30 Samedi de 10h à 12h

Agence postale:

03.86.41.14.30

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h Mercredi de 10h à 12h

Bibliothèque:

Vendredi de 15h30 à 18h

Permanence de Monsieur le Maire

Samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous la semaine

Site internet:

mairiediges89.fr

Adresse mail:

mairie.diges89@wanadoo.fr

<u>Facebook</u>: Commune Diges

☎: 03 86 41 12 89

Responsable de la publication : M. VANDAELE Jean-Luc

Responsable de la mise en page : Mme LEPRÉ Sandrine

Etat civil Naissances



Le 2 juillet 2021 de Camille RASLE
Fils de Kévin RASLE et Marine SALMON
Le 25 juillet 2021 de Laya PRAJOUX
Fille de Jérémy PRAJOUX et Anaïs MARTEAU
Le 16 août 2021 de Mathéo LANCÉA
Fils de Virginie LANCÉA

Toutes nos félicitations Décès



Le 1er juillet 2021 à AUXERRE de René TARDIEU de Champclos

Le 22 juillet 2021 à DIGES de Christophe ROUSSEAU de Monchenot

Le 6 septembre 2021 à DIGES de Francis DELILLE de la Garenne

Le 11 septembre 2021 à AUXERRE de Maryline MAISON des Chesneaux

Nos sincères condoléances

Nouveaux Arrivants



Nous avons le plaisir d'accueillir:

Madame MOISSENOT Sabrina des Cognats;

Madame PARIS Marilyne et Monsieur GARDYE Guillaume de

Monchenot;

Monsieur ROUSSEL Frédéric et Madame GRAPPY Anne Cécile de Sauilly ;

Madame SALMON Audrey et ses enfants de Riot d'en Bas;

Monsieur et Madame SAMPIC Michel et leur enfant de Chasseigne;

Monsieur DELOLO Pierre et Madame PETIT Marianne et leur enfant des

Cognats

Bienvenue dans notre commune

Nous invitons celles et ceux à qui nous n'avons pas souhaité la bienvenue, à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Mot de Monsieur le Maire

Septembre 2021...

Temps des Rentrées et Reprises...

Une nouvelle année scolaire commence: Compte-tenu du contexte sanitaire, gageons qu'elle se déroule le mieux possible.

Bon vent et bon courage aux enfants qui reprennent le chemin de l'école, aux enseignants et personnels qui les accompagnent et aux parents qui ont une mission essentielle dans l'éducation de leurs enfants.

Grand merci à Nicolas qui a pris une retraite bien méritée, à Aurélie VIOT, Lionel STEIMER et Cindy JOZON très appréciés des enfants. Bienvenue à Mesdames Brigitte RAMEL-SAVORET, Mégane GENTY, Aude TROTTIN, Mathilde FICHOT et Chrissy LANCE-BARGAT qui les remplacent.

Nous avons plaisir à accueillir Madame Charlotte CARIDROIT, kinésithérapeute, nouvelle collaboratrice de Monsieur Luc BILANCETTI. Merci pour leur grand professionnalisme apprécié de tous.

Septembre est ainsi le temps de la reprise des activités associatives :

- Le Club VTT avec plus de 70 adhérents dont une quarantaine d'enfants,
- Le Football Club Diges-Pourrain, toujours très dynamique qui recrute de plus en plus d'enfants
 - Merci à tous les bénévoles qui assurent avec générosité et savoir-faire l'encadrement de ces jeunes.
- L'association des chasseurs s'organise pour l'ouverture.
- Le Club Marie Noël reprend ses activités du jeudi. Vous êtes retraité ou vous avez du temps, n'hésitez pas à le rejoindre, de bons moments de détente conviviale vous attendent.

Cependant restons vigilants, faisons nous vacciner si nous n'avons pas de contre-indications médicales, soyons prudents car les variants de la COVID ne sont pas loin.

Dans la durée, l'épidémie COVID nous a contraint à nous isoler, à réduire les relations et la convivialité et ce faisant à augmenter notre sensibilité à tout ce qui nous contrarie : bruits, paroles inappropriées, irrespects... Espérons qu'un « relationnel » satisfaisant retrouvé nous permettra, avec un peu de volonté, de mieux cultiver les valeurs de respect, tolérance, partage, amitié pour le plus grand bonheur de tous...

Pour les agents communaux, les travaux d'automne ont commencé : broyage des accotements, autour des panneaux de signalisation, très nombreux avec 63 hameaux et de nombreuses routes ; entretien des busages et têtes de buses, des trottoirs...

Merci aux digeois qui entretiennent « leur partie » de trottoir. Les herbicides étant interdits (à juste titre), les opérations de désherbage prennent beaucoup plus de temps.

Concernant les projets en cours, dans les prochains mois à signaler entre autres que nous poursuivons:

- L'examen de l'agrandissement des vestiaires au stade de foot avec création d'un espace d'accueil des Vététistes.
- La recherche et l'aménagement d'un espace multiservices épicerie- lieu convivial avec boissons, jeux restauration légère...

A tous, je donne rendez-vous à la Fête de la Châtaigne le 16 octobre prochain.

Prenez soin de vous et Bel automne!

Jean-Luc VANDAELE



PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le 17 juin, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune de DIGES dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la mairie sous la Présidence de M. Jean-Luc VANDAELE, Maire. ETAIENT PRESENTS:

Mme Sandrine LEPRÉ, M. Jean-Jacques GERMAIN, Mme Christiane MAUPRONT, M. Frédéric BLIN, Adjoints.

M. Yves LE BOULBIN, Mme Martine VOIRIN, Mme Dominique BOUVIER,

M. Sébastien GUILLOT, Mme Céline ZIEJZDZALKA, Mme Julie BARBIER,

M. Julien ARNAUD, M. Thomas DE BIE.

<u>Absents excusés</u>: Mme Sonia COGNIAUX (pouvoir à S. GUILLOT), M. Michel NADIN <u>Secrétaire de séance</u>: Mme Céline ZIEJZDZALKA

Transfert compétence « organisation de la mobilité » des communes vers la communeuté de communes

La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) a apporté la possibilité pour les communautés de communes de prendre la compétence mobilité dans le souci d'assurer la couverture de l'ensemble du territoire national par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) locale.

Considérant la démarche de transition énergétique de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre,

Vu la délibération de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre n°0038/2021 du 8 mars 2021 portant acceptation de la compétence mobilité et approuvant son transfert,

Considérant que la mobilité en milieu rural est un axe important sur notre territoire,

Considérant que la communauté de communes élabore un Plan de Mobilité Rurale,

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve à 14 voix le transfert de la compétence "organisation de la mobilité " vers la Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Transports scolaires: création point d'arrêt

Le conseil municipal donne son accord pour la création d'un nouvel arrêt au hameau des Fritons à partir de la rentrée de septembre 2021.

Le conseil municipal donne son accord pour la prise en charge de cet arrêt supplémentaire et charge le maire de signer la convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

Point sur agrandissement vestiaire:

Suite à la réunion sur le terrain, M Julien ARNAUD présente au conseil municipal les plans du projet : espace de stockage et espace de réception.

Terrain de pétanque : M Julien ARNAUD propose la création d'un terrain de pétanque entre le City-stade et le terrain de tennis.

Subvention club VTT:

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 330 € au club VTT de Diges au titre de l'année 2021, la dépense est inscrite à l'article 6574.

Camion pompiers CPI Pourrain – participation achat

Suite à la délibération N°2021/13 du 8 avril 2021, le coût du véhicule du CPI de Pourrain s'élevant à 33 000€, le conseil municipal confirme son accord pour une participation à hauteur de 50%, soit 16 500€.

Le conseil municipal charge M. le maire de signer la convention avec la commune de Pourrain.



Adhésion CAUE

Le maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Yonne CAUE pour l'année 2021, le montant de la cotisation s'élève à 0.15ϵ par habitant pour les communes, soit pour Diges, 175ϵ .

Le CAUE peut apporter des conseils à la commune pour ses dossiers, en particulier pour des projets de réhabilitation de bâtiments et création de lotissements.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Reconnaissance Etat catastrophe naturelle

La commune de Diges a été reconnue en état de la catastrophe naturelle au titre des « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » du <u>1er juillet 2020 au 30 septembre 2020</u> (arrêté interministériel NOR INTE2114775A du 18 mai 2021 publié au Journal Officiel du 7 juin 2021).

Commission des écoles

- ✓ **Cantine scolaire**: Mme Christiane MAUPRONT propose de nouvelles modalités d'inscription à la cantine scolaire et un nouveau tarif à compter de la rentrée de septembre 2021.
 - Tarif unique de 3,25€ pour tout repas pris sur inscription
 - 4.15€ pour toute inscription faite moins de 48h à l'avance*
 - 1€ pour l'accueil des enfants ayant un projet d'accueil personnalisé
 - *si enfant malade, ou si enfant absent avec signalement 48h à l'avance pas de facturation du repas

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Garderie périscolaire : pas de changement de tarif

Commission culture et patrimoine

- o Mme Christiane MAUPRONT présente la plaquette sur le circuit des lavoirs de Diges.
- Un devis a été demandé pour l'installation d'un « pupitre » d'informations touristiques à installer devant l'église, avec plan intérieur de l'édifice et notice explicative.
- o Journées du Patrimoine : 18 et 19 septembre 2021

Cimetière

- La procédure de diagnostic et « relevage » déjà évoquée devra être engagée afin d'améliorer l'aspect de l'ancien cimetière.
- Compte-tenu des nouvelles règlementations en matière de désherbage, de nouvelles méthodes doivent être mises en place afin de préserver la propreté du cimetière de Diges.

Informations mairie

• Déclarations préalables de travaux et Permis de construire :

Déclarations Préalables:

Le 21 mai 2021 par **Monsieur et Madame PLAIT Jean-Pierre et Annick** des Barrats – Pose de panneaux Photovoltaïque- Accordée ;

Le 25 mai 2021 par Monsieur et Madame DO ESPIRITO SANTO Laurent et DELAS Bernadette de Volvent – Créations Annexes - Accordée ;

Le 29 mai 2021 par Monsieur MIGNOT Loïc des Bougets - Création Appentis - Accordée ;

Le 8 juin 2021 par Madame JEANDOT Marie de Monchenot – Création d'un Carport- Accordée ;

Le 21 juin 2021 par **Monsieur MONGEOT Thomas** de la Verrerie Haute – Création d'une baie vitrée, de fenêtres et une porte de garage – Accordée ;

Le 21 juillet 2021 par Monsieur Camille LEGALL d'Arqueneuf – Création de Vélux – Accordée.

Permis de Construire:

Le 13 avril 2021 par Monsieur BLANCHO Stéphane des Barrats – Création d'une Véranda – Accordé ; Le 29 juin 2021 par Monsieur et Madame ROUSSELAT Jonathan et Anne-Sophie des Beaufumès – Extension – En cours d'instruction.



Merci d'informer au préalable le secrétariat de la mairie dans le cadre d'une demande pour l'installation de panneaux photovoltaïques, en nous précisant le nom de l'entreprise choisie.

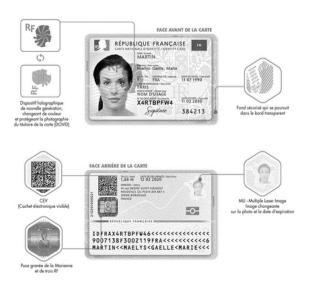
• COVID – 19 : Rappel de vaccination.

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, le rappel vaccinal est possible 6 mois après la 2^{ième} injection.

Vous pouvez prendre rendez-vous au centre de vaccination de Toucy :

2: 03 86 44 21 59 ou vous rendre sur Doctolib.

• Une nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique, au design modernisé.



La nouvelle carte nationale d'identité sera de format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire.

Aux règles de sécurité imposées par le règlement européen, le ministère a souhaité ajouter un certain nombre de dispositifs, afin de mieux protéger la nouvelle carte d'identité. Leur objectif est de veiller à garantir une protection optimale des données à caractère personnel qui y sont mentionnées.

Une attention particulière est prêtée aux données biométriques qui sont contenues dans le composant électronique du titre : ces données sont stockées dans un compartiment hautement sécurisé et dont l'accès est spécifiquement encadré.

Les conditions de renouvellement et de délivrance

A compter du 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés : première demande, renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 12 mois, renouvellement suite à perte ou vol, renouvellement pour changement d'état civil ou changement d'adresse.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

Entre le 15 mars et le 2 août 2021, date de la généralisation de la CNI, la mise en place du dispositif se fera progressivement dans un certain nombre de département pilotes. Le premier de ces départements est l'Oise (60).

Durée de validité

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité au 2 août prochain sera toujours valable. A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.

Conservation des empreintes

Le règlement (UE) 2019/1157 du Parlement et du Conseil du 20 juin 2019 oblige les États membres à mettre en circulation, des cartes d'identité comportant des données biométriques, empreintes digitales photographies. composant dans un électronique hautement sécurisé. Un dispositif existe déjà sur les passeports et permet de renforcer la lutte contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité, en vérifiant la cohérence des données figurant sur le titre et celles figurant sur la puce.

C'est donc une sécurité supplémentaire pour la nouvelle carte d'identité et son titulaire légitime.

Ce composant électronique prend la forme d'une puce, comme celle des cartes bancaires avec ses processeurs et ses mémoires. Cette puce a pour objectif de lutter contre l'usurpation d'identité:

- lors d'un passage des frontières : les cabines de contrôles installées dans les aéroports, certaines gares et certains ports en alternative au passage devant un policier pourront ainsi lire la puce de la carte nationale d'identité (tout comme celle des passeports biométriques);
- lors de contrôles par les forces de l'ordre : les forces de l'ordre pourront lire la puce de la carte nationale d'identité.

Conception et Production

Le pilotage de la conception de la nouvelle carte d'identité a été assuré par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, et l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

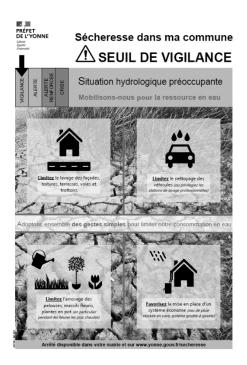
La production de la nouvelle carte nationale d'identité (CNI) a été confiée à l'imprimerie nationale, entité déjà en charge de la production des passeports français. L'ANTS, en lien avec le Ministère de l'Intérieur, a fixé la cible de sécurités de la nouvelle CNI.

La protection de l'identité est un enjeu essentiel du ministère de l'Intérieur.

Deux sources de renseignements permettent de cerner le phénomène de la fraude à l'identité (faux titres, usurpation), dont les conséquences, pour celles et ceux qui en sont victimes, peuvent être dramatiques:

- les statistiques de la délinquance : en 2019, elle a représenté près de 45 000 plaintes ou constatations faites par les forces de l'ordre, soit 1,19 % du total des infractions relevées sur l'année,
- l'activité de la police aux frontières, chargée spécialement de la lutte contre la fraude aux titres d'identité et de voyage : en 2019, 8881 porteurs de faux ont été interceptés sur le territoire national et 32 filières criminelles liées à la fraude aux titres (usurpation, usage de faux) ont été démantelées.

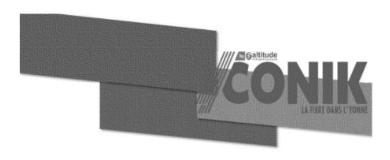
Vigilance sécheresse



Par décret du 6 septembre 2021, le Préfet de l'Yonne a placé le département en vigilance sécheresse. Les usagers sont invités à faire des économies d'eau et à réduire leur consommation. Des mesures de limitation ou suspension provisoire de certains usages de l'eau dans tout ou partie du département pourront être prises dès le franchissement des seuils d'alerte, d'alerte renforcée ou de crise du plan sécheresse.

Ces dispositions sont applicables jusqu'au 31 décembre 2021.

• Fibre optique



LA FIBRE ARRIVE...

VOTRE IMMEUBLE 100% FIBRE?

Découvrez le projet de couverture FTTH lancé par le Conseil Départemental de l'Yonne et par porté par la société YCONIK + d'informations sur le site internet <u>www.yconik-fibre.fr</u>

Nous avons besoin de vous!

Merci de bien vouloir transmettre les informations suivantes :

• Adresse de l'immeuble

- Propriétaire / Syndic de l'immeuble
- Numéro de téléphone et adresse email du gestionnaire de l'immeuble





Dans le cadre du dispositif de Délégation de Service Public lancé par le Conseil Départemental de l'Yonne, l'entreprise YCONIK a été retenue officiellement le 07 janvier 2020, pour le projet de déploiement de la Fibre Optique, afin de couvrir l'ensemble du territoire.

BYON est chargé par YCONIK de concevoir et construire le réseau Très Haut Débit en fibre optique sur votre commune.

Pour pouvoir équiper toutes les maisons d'un réseau Très Haut Débit en fibre optique, il faut que l'ensemble des propriétaires soient contactés. Une fois le propriétaire identifié, une convention d'installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique devra être signée, afin d'autoriser la société à raccorder les logements.

À la suite de ceci, un dossier technique illustrant le cheminement du câble sera remis et devra être signé par le propriétaire.

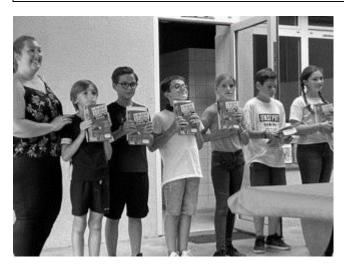
En dotant la maison de lignes de communications électroniques en fibre optique, le propriétaire s'offre un accès internet **Très Haut Débit** permettant la réception de télévision Haute Définition, 3D ainsi qu'une connexion internet jusqu'à 100 fois plus rapide.

• Repas et colis des aînés

Cette année encore, les contraintes sanitaires ne sont pas totalement favorables pour nous retrouver autour d'un repas convivial avec animation. Le conseil municipal a décidé de reporter ce repas au printemps 2022 si cela est possible.

Les colis 2021 seront distribués avant les fêtes de fin d'année pour toutes les personnes de 72 ans et plus inscrites sur les listes électorales ; seul moyen pour la commune de connaître ses aînés.

A l'école



Le 2 juillet a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires pour les 6 enfants de CM2 en présence des enseignants, de Monsieur le maire, du personnel communal et des membres de la commission des écoles. Pour l'occasion Lionel nous a régalé avec des cookies et du nougat. Merci à lui.

Jeudi 2 septembre, 70 enfants ont fait leur rentrée.

Des nouveautés pour cette rentrée :

Nous accueillons : Brigitte RAMEL-SAVORET (de retour à Diges) qui est responsable de la classe de CE1-CE2

Mathilde FICHOT et Chrissy LANCE-BARGAT, stagiaires de l'éducation Nationale qui vont alterner leur présence auprès des élèves de CM1- CM2.

Mégane GENTIL remplace Aurélie VIOT dans la fonction d'ATSEM auprès des grandes sections de maternelle et dans la responsabilité de la garderie.

La répartition des classes se fait comme suit :

Petite et moyenne section de maternelle : Anne DEFAUT, 16 élèves Grande section de maternelle et CP : Chantal VIÉ, Directrice, 18 élèves

CE1-CE: Brigitte RAMEL-SAVORET, 15 élèves

CM1-CM2: Mathilde FICHOT et Chrissy LANCE-BARGAT, 20 élèves.

Du côté de la restauration scolaire, Lionel STEIMER, cuisinier à Diges depuis 15 ans, a réorienté sa carrière, il est maintenant 2nd de cuisine au Collège de Courson les Carrières.

Devant la difficulté de recrutement d'un cuisinier à temps partiel, la mairie a fait appel à un prestataire de service qui met à notre disposition une cuisinière : Aude TROTTIN à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les repas sont préparés sur place en respectant la part de produits locaux et de repas végétarien tels qu'encadrés par la loi EGALIM.

Les normes sanitaires sont toujours d'actualité, les enseignants, les intervenants et le personnel doivent porter un masque en présence des enfants. Pour les enfants : le port du masque se fait dans les locaux clos et ils doivent respecter les gestes barrières.

Les associations Digeoises

La rentrée des Ptits Pieds - Maison d'Assistantes Maternelles

Nous avons clôturé cette année avec une jolie sortie partagée avec les parents au train touristique de Toucy.

Nos plus grands ont pris le chemin de l'école et nous avons accueillis nos nouveaux ptits pieds Emma, Angeline et Inès.

Nous voilà repartis pour une nouvelle année pleine d'aventures!!!

À ce jour, il nous reste encore une place de disponible, n'hésitez pas à nous contacter au 03.86.32.07.70.

Marjorie et Sylvia.









Club Marie Noël

Le Club Marie Noël rend un dernier hommage à Madame Nicole LEQUIME, fondatrice de l'association.

Rédigé par Mireille GRISARD, Présidente du club de 2008 à 2017.



Photo prise lors des 30 ans du Club (Nicole au premier plan et deuxième en partant de la gauche sur la photo).

« Notre hommage rejoint celui de Monsieur le Maire qui a très bien détaillé et retracé, dans le digeois précédent, votre parcours réalisé pour notre commune.

C'est le jeudi 7 octobre 1982 que commence la première rencontre du club dans la salle des fêtes nouvellement construite sous l'égide de Monsieur Georges POISSON, maire.

Je me souviens de ce premier jour, de votre accueil avec Yvette et Jean, Marinette!....

Cette première année, 90 aînés se sont empressés d'adhérer dans le but de se retrouver pour des jeux de table mais aussi pour partager les sorties, repas, rencontres interclub, expositions, belote et festivités que vous saviez si bien programmer.

Pour participer, le covoiturage s'est très vite organisé car certains ne possédaient pas de voiture.

Depuis 1989, un président, Monsieur Pierre PAYSAN ainsi que deux Présidentes, Mesdames Mireille GRISARD, puis, depuis 2017, Madame Véronique MICHAUX vous ont succédée mais vous gardiez toujours un regard attentif sur la bonne marche du club.

Chaque année, jusqu'en 2017 vous aimiez honorer notre banquet annuel afin de retrouver des amis pour évoquer le bon temps, connaître les nouveaux mais aussi pour constater que certains n'étaient plus.

Soyez assurée que le nouveau Conseil d'Administration, conduit par Véronique, travaille dans le même esprit que vous, même si le contexte actuel n'est pas facile.

Puis, hélas, le décès brutal de Jean-Yves est venu assombrir votre vie, suivi quelques mois plus tard, de votre maladie ont eu raison de votre départ.

Aujourd'hui, l'ensemble du club Marie Noël ancien et actuel, attristé se souvient de vous Nicole ayant un grand sens de l'organisation, battante, joviale et déterminée, qui s'est beaucoup donnée dans diverses associations.

MERCI pour votre travail accompli, vous resterez comme une « grande dame » gravée dans nos souvenirs.

Nos pensées vont à vos petits-enfants et à toute votre famille. »

.

Le Club a repris ses activités depuis le début du mois de juillet avec deux après-midi loisirs les 1^{er} et 15 juillet et les 5 et 19 août. Ceci avec, malgré tout, quelques contraintes sanitaires obligatoires, à savoir, gel à disposition, port du masque lors des déplacements en salle et aération.

A compter du mois de septembre les personnes non vaccinées ne pourront accéder aux après-midi club que munies d'un test négatif de moins de 72 heures.

Pour les personnes vaccinées le PASS sanitaire est obligatoire et doit être présenté à l'entrée dans la salle.

Nous vous rappelons que notre repas d'automne se déroulera :



Le dimanche 3 octobre à 12h30, Salle Marie Noël avec animation musicale assurée par « Les Tontons Swingers89 »

Ce repas est ouvert à tous, la participation demandée est de $20 \in$ pour les adhérents et $30 \in$ pour les personnes extérieures. Lors de ce déjeuner seront fêtés les anniversaires des natives et natifs des mois de janvier à fin septembre.

Pour toute réservation, contacter Véronique au 03 86 41 08 84, avant le 23 septembre.

POUR INFO:

Notre participation à la Fête de la châtaigne est maintenue pour le **samedi 16 Octobre**.

Nous avons besoins de bénévoles!!

Si vous souhaitez nous aider, merci de bien vouloir contacter Véronique au 03 86 41 08 84.

Pour le mois de Novembre deux jeudis après-midi club sont prévus les 4 et 18.

Le LOTO est prévu le dimanche 21 Novembre.

Pour les adhérents, le **9 Décembre** est prévu un après-midi club avec dégustation de la bûche de Noël. A ce club seront célébrés les anniversaires des natifs des mois d'Octobre à Décembre.

Le Samedi 11 Décembre aura lieu notre concours de BELOTE.

La Présidente : Véronique Michaux

CDF COMMITE DES FETES DE DIGES

Comité des Fêtes de Diges

ZUMBA, C'est la reprise!

La zumba, dans le cadre de la section « loisirs » du comité des fêtes de Diges, a repris ce 6 septembre.

Cette activité est proposée (à l'exclusion de la période des vacances scolaires de Noël et des jours fériés officiels), tous les lundis de 19 H 30 à 20 H 30 à la salle des fêtes de Diges

Notre animateur, Guillaume FRANCOIS, toujours aussi souriant et blagueur, maîtrisant parfaitement la technique et l'art de la transmettre, nous propose, dans une ambiance conviviale et détendue, chorégraphies, danses et rythmes, à la portée de chacune, en fonction de ses possibilités.

Une heure de divertissement et d'activité physique bénéfique, assurée!

Comme pour toutes les activités, la zumba, en 2020/2021 n'a pu être assurée toute l'année : aussi les 18 inscrites sont invitées à revenir gratuitement pour cette saison 2021/2022.

Des places sont encore disponibles pour de nouvelles personnes (de plus de 12 ans). Pendant tout le mois de septembre, il est possible de venir faire des essais gratuits.

La seule exigence pour s'inscrire est d'avoir un certificat médical de non contre-indication. Et, bien sûr, le pass sanitaire est obligatoire.

Alors, n'attendez plus!

Rejoignez-nous, et venez découvrir cette discipline qui permet de « bouger », dans une ambiance sympathique et agréable.

On yous attend!

Vous serez les bienvenus.

Contacts: Marie-José VANDAELE: 06.63.98.24.22 Bertrand MAUPRONT: 06.73.84.45.15

LINE DANCE COUNTRY, C'est aussi la reprise!



C'est en plein air que la line Dance Country a effectué sa rentrée mardi 7 septembre avec entrain !! A compter du 14 septembre, nous pourrons retrouver la salle des fêtes Marie Noël dans le respect des mesures sanitaires et pass sanitaire obligatoire. Nous remercions Nadine qui anime avec bienveillance et patience nos séances. Nous dansons sur tous styles de musique : contemporaines, country, latinos ...

N'hésitez pas à venir vous joindre à nous tous les mardis de 18h30 à 19h30!

Pour tout renseignement: Jocelyne BOURGEOIS: 06.60.78.25.35

Bertrand MAUPRONT: 06.73.84.45.15

40ème Fête de la Châtaigne

Le Président et les Membres du bureau du Comité des Fêtes sont heureux de vous annoncer que la $40^{\rm ème}$ Fête de la Châtaigne aura bien lieu le samedi 16 octobre 2021. Toutefois, certaines restrictions sont prévues notamment la limitation du nombre d'inscrits au vide-greniers ; seuls les 50 premiers inscrits auront le plaisir de venir déballer.

Tous à vos pass sanitaires et dans le respect des gestes barrières!

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS AIDER!

Préparer et organiser la Fête de la Châtaigne mobilise une centaine de bénévoles pour :

- le montage et démontage des stands,
- faire griller les châtaignes et les mettre en sachets,
- tirer le jus de pomme et le mettre en bouteilles,
- couper et servir le boudin,
- servir à la restauration ou à la buvette,
- et d'autres activités...

Le Comité des Fêtes a besoin de vous pour cet évènement qui anime notre village et attire un public de plus en plus important.

Aussi votre aide sera toujours la bienvenue et, j'en suis certain, vous prendrez plaisir à participer et à faire de nouvelles rencontres.

Pour vous inscrire, merci de contacter : Bertrand MAUPRONT au 06.73.84.45.15

Exposition tailleurs de pierre, peintre et plasticienne

Du 8 au 17 octobre 2021 (le week-end), 4 artistes locaux exposeront leurs œuvres dans l'Eglise de DIGES.

Un vernissage est prévu le vendredi 8 octobre 2021 à 18H.

Venez nombreux découvrir leurs œuvres.



FOOTBALL-CLUB DIGES-POURRAIN

* Ecole de Foot:

Ça y est! La rentrée scolaire est passée, elle est également synonyme de la reprise du foot au sein de notre club. Cette année la reprise est particulière car liée au COVID-19 et le Pass sanitaire à faire respecter mais cela fait du bien de retrouver les terrains de foot et les enfants avec leur bonne humeur. Nous rappelons que nous accueillons les enfants à partir de 5 ans qui souhaitent découvrir le football au sein de notre club.

Rappel des horaires des entrainements :

U6-U7: (nés en 2015 ou 2016): Mercredi de 14h à 15h30 à POURRAIN
 U8-U9: (nés en 2013 ou 2014): Mercredi de 14h à 15h30 à POURRAIN
 U10-U11: (nés en 2011 ou 2012): Lundi de 18h à 19h15 à POURRAIN

Mercredi de 15h30 à 17h à POURRAIN

U12-U13 : (nés en 2009 ou 2010) : Mardi de 17h30 à 19h à TOUCY

Jeudi de 17h30 à 19h à TOUCY

En période hivernale, les entrainements auront lieu sur les installions du stade de Diges. De plus, n'oubliez pas que le foot se conjugue également au FEMININ, donc mesdemoiselles, n'hésitez pas à franchir le pas, vous serez les bienvenues...

* Encadrement:

L'encadrement des entraînements de l'école de foot le mercredi après-midi est assuré par Lucas CHALMEL et Nicolas PIERRON, titulaire du BPJEPS pour le premier et pour le second du BEES 1° foot. Ils sont aidés dans leur tâche par des éducateurs bénévoles expérimentés pour la plupart. Nous essayons aussi de former des jeunes éducateurs-éducatrices via les formations du district qui ont lieu un ou deux week-ends sur l'année. Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à prendre contact avec les dirigeants du club au 03.45.02.72.26 ou 06.88.09.75.20

* Les autres catégories :

U14-U15: (nés en 2007 ou 2008): Lundi de 18h à 19h30 à TOUCY

Jeudi de 17h30 à 19h à TOUCY

➤ U16-U17-U18 : (nés en 2004 à 2006) : Lundi de 18h à 19h30 à TOUCY

Jeudi de 17h30 à 19h à TOUCY

Les Séniors : Mercredi de 19h à 21h à POURRAIN

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Nicolas PIERRON au 06.88.09.75.20

L'équipe des U8-U9 au tournoi d'Appoigny en 2019.





Equipe des U6-U7 lors d'un plateau à Coulanges-la-Vineuse en Juin 2021.







Assemblée Générale VTT CYCLO DIGES PUISAYE Septembre 2021

1. ACTIVITES CYCLISTES ET NOMBRE DE LICENCES

Nous terminons la saison 2020/2021 avec 70 licenciés au club dont 43 jeunes. Sur ces 70 licenciés, nous sommes une petite dizaine à posséder en plus une licence FFC.

- Les entraînements jeunes du mercredi:

Un taux de présence important! Avec régulièrement plus de 35 coureurs, la saison 2020/2021 est une réussite sur le plan initiation des jeunes, grâce notamment à un nombre d'encadrants conséquent. Un énorme MERCI à ces bénévoles qui participent avec générosité à la vie du club et à l'avenir de celui-ci. Nous les en remercions. Nous validons donc pour la saison à venir une licence demi-tarif pour les encadrants jeunes.

- Les entraînements du samedi:

- La fréquentation globale s'est accentuée avec un noyau dur plus important et la présence de quelques jeunes accompagnés des parents. Ces entraînements adultes et jeunes rouleurs (sortie supérieure à 20km) se structurent désormais en deux groupes. Quelques coureurs "plein de sagesse" parcourent généralement entre 20 et 30 kms tandis que quelques "fous furieux" dépassent régulièrement les 40 kms.
- **Question compétitions,** bravo à nos coureurs ayant encore une fois, malgré une saison sportive très réduite (contexte Covid), réussi à porter fièrement les couleurs du club. Bravo également aux très nombreux jeunes du club engagés à la course XC du 20 juin.
- **Côté Randonnée**, la saison a été plus tristounette même si les randonneurs ont pu notamment profiter des Frimas de Quarré les Tombes en octobre 2020, des raidillons sénonais fin juillet ou encore plus récemment des grimpettes de l'Avallonais.

 Bravo à Bertrand et Olivier pour leur périple en itinérance, montrant à quel point le vélo peut

2. LES ORGANISATIONS 2020/2021 DU CLUB:

donner du plaisir au travers de tant de moyens différents.



The First Diges Night

Samedi 12 septembre 2020, à Diges, les vététistes se sont fait plaisir avec la première course d'endurance en semi nocturne de 6 heures organisée par le club. Réussite saluée par tous!

Week-end COURSES du 19 et 20 juin 2021

Résultat très positif! Nous avons fait le pari de décaler notre XC et d'y coupler notre course route pour installer nos épreuves dans « la fenêtre » la plus positive possible face au Covid. Coup de chance, cela a fonctionné!

Une réussite aussi bien en nombre de coureurs (route et VTT) qu'en terme de bénévoles sans qui nous n'aurions rien pu faire! Plus de 45 bénévoles sur l'ensemble du week-end!

A noter, que peu de club ont réalisé autant d'organisations compétitives durant cette saison 2020/2021!

3. ENTRETIEN DES CHEMINS

Nous n'avons pas fait de demi-journée d'entretien « officielle » cette année. Nous avons néanmoins été plusieurs à aller à différents moments de l'année « jouer » de la débroussailleuse ou de la tronçonneuse notamment juste avant la course VTT du 20 juin.

A noter:

- La création du single dans le bas du stade que nous aimerions améliorer et développer davantage avec un coin « plus rigolo » (autorisation du propriétaire obtenu).
- La mise en place de panneau « chemin privé » sur certains de nos singles.

Nous en profitons pour remercier les propriétaires de parcelles qui nous autorisent à « créer » ou juste à « exploiter » certains sentiers privés.



4. LES FINANCES

Le VTT Cyclo DIGES PUISAYE souhaite dire à ses partenaires que nous pensons à eux en cette période qui reste, pour certains, délicate. Nous avons fait le choix de ne pas solliciter une majorité d'entre eux en 2020 compte tenu des difficultés économiques relatives à la pandémie et de l'aide apportée fin 2019 pour le financement des maillots. Néanmoins, nous pensons revenir vers eux au plus tard aux vacances de la Toussaint 2021 en même temps que l'envoi de nos demandes de subventions.

Nous tenons à remercier également le conseil départemental, la communauté de communes, les communes de Diges, Parly et Ouanne pour l'octroi de différentes subventions.



5. RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Démission de Laetitia BERTHELOT du poste de secrétaire que nous remercions vivement pour son engagement.

Notre objectif global reste avant tout l'encadrement des jeunes et la poursuite de la structuration et de la routinisation du fonctionnement du club.



BUREAU 2021-2022

Président : PERRETTE Guillaume Vice-Président : BOURGEOIS Quentin

Trésorier : MAILLAUX Michel

Secrétaire : DUMAS Mathieu Secrétaire adjoint : MOREAU Joffrey

6. PERSPECTIVES 2021-2022

- Proposer une formation 1er secours pour une majorité des encadrants et une formation d'encadrement VTT (par l'intermédiaire de L'UFOLEP)
- Création d'une randonnée (Objectif prioritaire des évènements 2021-2022)
- Finalisation de la construction du local matériel d'environ 25m2 dédié au club VTT sur le stade de Diges permettant le stockage, les petites réparations et l'accueil. Un énorme merci à la commune! Nous aurons tout sur place pour l'organisation de nos événements!
- Fête de la châtaigne 2021



TENNIS CLUB DE DIGES



Cette saison, nous comptons 18 familles adhérentes dont 5 nouveaux membres. Le nombre total de joueurs est estimé à 52.

La semaine du 9 au 13 août l'animation réalisée par Jocelyne BOURGEOIS et Yves LE BOULBIN a rencontré un franc succès. 13 jeunes se sont initiés aux premières bases du tennis. L'objectif de la fin de stage était d'effectuer des échanges en jouant dans des zones définies. La pédagogie adoptée est à base de jeux. Le but est d'apprendre tout en se faisant plaisir. Pour faciliter l'apprentissage la taille du terrain est modulée en fonction du niveau des jeunes. Les balles utilisées sont de couleurs vives et leur rebond est diminué de 50 à 75 % par rapport aux balles classiques.

Tous les joueurs sont parvenus à accomplir plusieurs échanges avec un partenaire.



Les participants à l'animation organisée au mois d'août

Si vous souhaitez pratiquer le tennis ou essayer, n'hésitez pas à nous contacter:

Aimée DELILLE 03 86 41 12 43 Jocelyne BOURGEOIS 06 60 78 25 35 Yves LE BOULBIN 06 77 95 70 58

Souvenirs

Les soldats de Diges enrôlés dans la grande armée de Napoléon

En cette année de célébration du bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon 1^{er}, je voudrais honorer la mémoire de ceux qui ont combattu dans ses armées. Depuis les bancs de l'école nous connaissons tous plus ou moins, les maréchaux et les généraux qui ont commandé les différents corps d'armée à travers l'Europe durant près d'un quart de siècle, leurs noms sont gravés sur l'Arc de Triomphe à Paris, n'oubliant pas que ces officiers commandaient des armées composées de jeunes garçons oubliés car ils n'ont pas laissé leur nom dans l'histoire de France, hormis quelques-uns qui ont écrit leur mémoire, à l'instar du plus célèbre d'entre eux, Jean Roch Coignet de Druyes-les-Belles-Fontaines dans ses "Cahiers du capitaine Coignet" dont je recommande la lecture.

Au début de la Révolution Française, les armées étaient constituées sur la base du volontariat pour aller défendre la patrie en danger face aux troupes étrangères qui attaquaient la France pour établir la royauté: cette période de patriotisme a ensuite fait place à différentes lois pour recruter les "conscrits" (dénomination des appelés sous les drapeaux), la première étant la loi Jourdan du nom du général qui l'a mise en place en l'an II de la République et ce jusqu'à la fin de l'empire pour former les armées: le moyen le plus usité étant le tirage au sort organisé dans chaque département pour constituer chaque nouveau contingent, ce qui explique que certains jeunes hommes ont échappé à ces levées. Cette conscription a perduré avec des modalités et des durées différentes jusqu'en 1997, date de son abolition en France. Elle concernait les hommes âgés de 20 à 25 ans et la durée du service dépendait des périodes de paix ou de guerre, certains n'ont effectué qu'un an et d'autres sont restés en service jusqu'à 7 ans.

Ces militaires désignés par le terme familier de grognards, nom donné paraît-il par l'empereur luimême pour désigner ses valeureux soldats qui s'accommodaient mal des événements et des conditions subies. J'en ai retrouvé 33 qui ont un rapport avec la commune de Diges : c'est leur lieu de naissance, de vie ou de résidence après leur temps de service militaire accompli ou pour avoir trouvé une épouse et y finir leur vie. Cette recherche faite à partir de différentes sources n'est pas exhaustive car certains ont pu échapper à ma quête. Les principales sources sont les registres publiés par le Ministère des Armées et les listes créées par des chercheurs, toutes incomplètes et entachées d'erreur de date, de noms et prénoms et la liste des médaillés de Sainte Hélène.

Rappel de cette distinction. L'empereur déchu durant son séjour de reclus, prisonnier des anglais sur l'île de Sainte Hélène pense beaucoup à ses soldats et pour les honorer, il stipule dans testament qu'une distinction sous forme de Diplôme et de Médaille leur sera remise et il attribue à cet effet une certaine somme. Son vœu ne sera exhaussé que 36 ans plus tard, par le décret du 12 aout 1857 de son neveu Louis Napoléon Bonaparte devenu empereur du second empire et ne concernera que les anciens grognards ayant servi de 1792 à 1815, toujours en vie, qui en feront la demande : les anciens militaires français le feront auprès du maire de leur commune. Plus de 350 000 anciens soldats seront récipiendaires de cette décoration, dont parmi eux 39 000 étrangers : ils seront 8 décorés à Diges parmi les soldats que j'ai rencontré dans mes recherches. Comme vous pouvez le constater, certaines informations sont encore manquantes : il est très difficile de retrouver les soldats qui ont combattu durant les guerres de la Révolution Française et sous l'Empire parmi les différents registres très incomplets, dont il faut recouper les informations pour débusquer les erreurs de patronymes et de prénoms approximatifs.

Le vétéran des grognards de Diges s'est éteint aux Grosniers en 1884 à l'âge de 91 ans, alors que le plus jeune est décédé des suites de ses blessures à l'âge de 19 ans.

Outre les informations concernant leur identité, j'ai cherché leurs ascendants, le nom de leur(s) époux(se) avec la date et le(s) lieu(x) de leur mariage, ainsi que les informations militaires les concernant : date d'incorporation, durée du service, armes et unités d'incorporation, grade, nombre de campagnes, blessures et décorations, métiers exercés ensuite, ce qui conduit à un nombre d'informations trop important pour cette publication, mais je communiquerai volontiers toutes ces

* * * * * * * * * * * * * *

Liste des 26 soldats nés à Diges, dans l'ordre alphabétique:

Nom et Prénoms	date naissance	décédés le	lieu
ANCELIN François Eusèbe	5/09/1783	18/02/1814	après son
fils de François Eusèbe et de Reine NADIN			hospitalisation
BASTE Jean Blaise	14/11/1793		
fils de Charles et de Julienne BOUGÉ			
BAUCHÉ Jean Baptiste	2/12/1789	6/12/1872	Diges
fils de Jean et de Geneviève MAISON			
BAUCHÉ Jean	19/10/1794	7/11/1826	Diges
fils de Sébastien et de Marguerite DEJUST			
BOISSELIER Martin	1790	17/11/1870	Diges
fils de Claude et de Marie BOUNON			
BOIVIN François	2/06/1790	21/01/1811	en service
fils de François et de Elisabeth FREDOUILLE			
BOUGÉ François	1780	10/04/1809	Saint Sébastien,
fils de André et de Madeleine MICHAUT			Espagne, en
			service
BOUROTTE Germain	19/11/1774	1861	
fils de Jacques et de Catherine LALOUAT, marié			
avec Germaine BRICARD le 1/02/1804 à Moulins			
sur Ouanne	0/11/1500	1.4/00/1010	II D
CHOCAT Antoine	8/11/1788	14/02/1812	Haro, Espagne,
fils de Antoine et de Marie Anne PERROT	0/10/1500	15/11/1010	en service
FABUREAU Louis Denis	9/10/1789	15/11/1818	Moulins s/r
fils de Antoine et de Catherine TAIRAIN, marié avec Marie GERBEAUX le 27/11/1815 à Moulins			Ouanne
s/r Ouanne GAUTHIER Antoine Sébastien	16/11/1793	20/11/1004	Dimos
fils de Sébastien et de Elisabeth MAILLAUT,	16/11/1793	30/11/1884 Médaillé de	Diges
marié avec Marie Elisabeth DEVAUX le		Sainte	
19/11/1822 à Diges		Hélène	
GIRARD Antoine	7/04/1772	25/12/1823	Haute Garonne
fils de François et de Marie Anne PAUCHIN,	1/04/11/12	Chevalier	Traute Garonne
marié avec Lucie DONAT		de la	
marie avec bucie bottiti		Légion	
		d'Honneur	
LEDOUX Edme François	5/09/1790	25/09/1809	Orthez, en
fils de Edme et de Gabrielle Catherine JOUARD	3.00.2100	25.55,1550	service
MANNEVY Nicolas	9/04/1792	11/05/1812	Strasbourg, en
fils de Edme et de Marie ROBERT			service
MANSON Louis Nicolas Denis	17/04/1793	1/01/1813	Besançon, en
fils de Jean Baptiste et de Elisabeth JANNEAU			service
MICHAUT Edme	16/05/1783	24/06/1814	après sortie de
fils de Léon et de Edmée BOURSIN			l'hôpital le
			8/03/1814

Nom et Prénoms	date naissance	décédés le	lieu
MOUTON Auguste fils de Augustin et de Anne BERTHEAU, marié avec Marie Magdelaine CHATELET le 31/12/1818 à Diges	17/08/1789	14/05/1872	Diges
MULLOT François Maurice fils de Maurice et de Geneviève ROBIN	27/11/1794	11/09/1813	hôpital de Dresde, en service
POULET Baudel Edme fils de André et de Marie Anne HORRY, marié avec Catherine PETIT le 23/11/1818 à Diges	20/03/1791	7/05/1874 Médaillé de Sainte Hélène	Diges
RAGON Edme fils de Jean Baptiste et de Jeanne CRESPIN	29/10/1791		
REGNIER Georges fils de Claude et de Marie Anne PUISSANT	6/04/1782		
ROBIN Jean Léonard fils de Léonard et de Marie Anne PERROT	9/09/1787	20/10/1829	Diges
SONNET Aimable Valentin fils de Louis et de Françoise RAGOBERT, marié avec Marie Magdeleine MICHAUT le 22/11/1818 à Diges	20/05/1791	24/01/1867 Médaillé de Sainte Hélène	Diges
SONNET Pierre François fils de Louis et de Françoise RAGOBERT, marié avec Marie Madeleine Pauline SIMON	3/04/1794	30/08/1871 a été fait prisonnier de guerre à Koulm Bohème	Diges
VIRTEL Edme fils de Nicolas et de Marie Anne TETEVIDE, marié avec Marie Jeanne Rosalie VIOUT le 19/12/1816 à Diges	1/03/1793	1864 Médaillé de Sainte Hélène	Diges
VIRTEL François fils de Nicolas et de Marie Anne TETEVIDE	25/05/1779	8/12/1812	Valence, Espagne, en service

Liste des 7 soldats nés dans d'autres lieux, mais ayant résidé ou eu des attaches familiales à Diges, ont reçu leur Diplôme et Médaille de Sainte Hélène à Diges

Nom et Prénoms	date	décédés le	lieu
	naissance		
BERDIN Jean Marie Chrisostome	27/12/1780	>1820	
fils de Edme et de Cécile THEVENOT, marié	Pourrain		
avec Marie Anne FABUREAU le 19/11/1800 à			
Diges			
BERTIN Edme	10/10/1787	4/05/1821	Lalande
fils de Gabriel et de Françoise MORET, marié	Chatel-	Médaillé de	
avec Anne Victoire SAVIER le 12/12/1820 à	Censoir	Sainte	
Diges		Hélène	
BOUGÉ Edme Charles	4/11/1791	17/01/1868	Diges
fils de Edme et de Marie SINOT, marié avec	Chevannes	Médaillé de	
Marie Reine Antoinette VIOT le 7/07/1819 à		Sainte	
Diges		Hélène	
-			

BRETAGNE Louis ²	14/04/1788	29/02/1860	Escamps
fils de Jean DEBRETAGNE et de Suzanne	Escamps	Médaillé de	
VALENCON, marié à Diges avec Marie Aimable		Sainte	
BALLET le 26/02/1816 à Escamps		Hélène	
LELONG Jean ³	29/08/1792	5/12/1792	Escamps
fils de Edme et de Marie Anne GANNEAU,	Escamps	Médaillé de	
marié avec Marie BRETAGNE le 24/07/1839 à		Sainte	
Diges		Hélène	
MANNEVY Edme	16/09/1794	9/03/1863	Diges
fils de Edme et de Marie ROBERT, marié avec	Ouanne		
Reine Etiennette BOUSSELIER le 27/01/1813 à			
Diges			
PERROT Louis Aubin	14/11/1786	20/12/1865	Escamps
fils de François et de Marie Anne POULET,	Moulins-s/r-	Médaillé de	
marié avec Catherine Reine POULET le	O	Sainte	
11/09/1815 à Diges		Hélène	

Nota: 1: Je peux envoyer par email cet ouvrage en PDF à ceux qui m'en feront la demande 2 et 3: Louis BRETAGNE est le frère d'un de mes ancêtres, François BRETAGNE de Varennes et Jean LELONG est l'époux de sa sœur, Marie BRETAGNE

Recherches et texte rédigé par Mr Robert BRETAGNE.

Coloriage

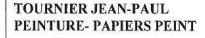


Les entreprises











PEINTURE
DECORATION
REVETEMENT
DE SOL & MURS
VITRERIE

15, CHEMIN DES DEUX PUITS VOLVENT - 89240 DIGES

TEL: 03.86.41.17.35 06.13.22.72.75



RENAUDATEVINCENT



Neuf & Rénovation

Entretien - Dépannage - Ramonage

4 Le Colombier 89240 DIGES Tél/Fax: 03 86 41 28 28 Siret 448 887 190 000 16

Art Batiment et Patrimoine

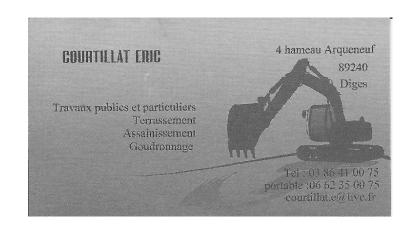
Maçonnerie neuf et rénovation Enduit, Carrelage, Faïence Couverture, Zinguerie Aménagements de combles - A.B.P

14 la forêt 89240 DIGES 06 22 41 71 03 / 03 86 33 15 89 sarl.abp@sfr.fr www.artbatimentetpatrimoine.fr













« De la pierre à l'ouvrage » : Eglise Saint Martin de DIGES

« De la pierre à l'ouvrage », projet initié par Monsieur THOMASSIN (professeur d'histoire géographie au collège Jean-Roch COIGNET de Courson les Carrières) avec les élèves de 5^{ième}, dont la finalité était l'étude de la construction, de l'architecture et de la décoration des églises.

32 églises ont été étudiées, parmi elles l'église Saint Martin de DIGES.

2 élèves sont venus prendre des mesures, de nombreuses photographies, ont fait des recherches cadastrales et ont réalisé le plan informatique. Celui-ci a ensuite été corrigé par Monsieur Patrice WAHLEN (professeur d'histoire géographie, spécialiste de l'architecture, de la symbolique et du mobilier d'église).

Le plan annoté de l'église fait apparaître les différentes époques de construction, l'inventaire des vitraux et des statues. Suivant la tradition, les églises devaient être orientées vers l'est (Orient, vers le lever du soleil), l'église de DIGES respecte de manière presque parfaite cette orientation : 89°.

L'exposition sur les églises étudiées est à voir dans la cour du château de Druyes les Belles Fontaines.

Merci aux deux élèves : Maëlys VABROL, Kilian LANTERNOIS et à Monsieur THOMASSIN pour nous avoir transmis ce document

